

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2018

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° I-2563

présenté par
M. Giraud

à l'amendement n° 1569 de la commission des finances

ARTICLE 3

À la dernière phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« aux départements de l'Allier et de la Meuse »,

les mots :

« à cinq départements ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Ce sous-amendement vise à élargir le champ de l'expérimentation à trois autres départements, en plus de l'Allier et de la Meuse, initialement visés par l'amendement.